

**Conseil municipal du 27 mars 2024**  
**présidé par Mr BOUTHEMY, maire de CORNILLE**

**Membres présents** : André BOUTHEMY, Aurélie CATALDI, Vincent GUILLEUX, Véronique PELEY, Vincent MOTTARD, Joel BARBOT

**Membres absents ayant donné pouvoir** : Céline DENIS, Lizzy GUILLEUX,

**Membres absents** : Nicolas MASSET, Jérôme LEBOUUC, Aurélien LECLAIR

**Présentation du dernier conseil municipal :**

Le dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

**Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre des délégations :**

- Devis signé pour la location d'une auto-laveuse pour 1 journée pour la salle de la Fontaine.
- Devis signé pour l'achat d'un POUF à la médiathèque.
- Devis signé pour le spectacle Morel Family (30 nov 2024) au centre culturel
- Devis signé pour l'achat de 4 grilles de four

**DELIBERATIONS**

➤ **FINANCES / FISCALITE :**

**Présentation du revenu annuel des indemnités perçues en 2023 par les élus**

Une information est passée au conseil municipal.

**Présentation et vote du budget principal de l'exercice 2024 :**

Mme Durosset présente le budget principal au conseil municipal.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget primitif 2024 du budget principal dont les résultats sont repris ci-dessus, d'autoriser Mr le maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

*Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.*

➤ **ADMINISTRATION GÉNÉRALE :**

**Rétrocession lotissement « Cornillé -Fontaine »**

Une convention prévoit le transfert, à l'issue des travaux d'aménagement réalisés aux frais de l'aménageur sous le contrôle de Vitré communauté, des équipements et espaces communs suivants :

Terrassement / Voirie et Espace verts

Considérant que le transfert définitif des équipements et espaces communs se fera par acte notarié après achèvement des travaux sans contrepartie financière.

Il est proposé :

d'approuver le transfert des équipements et espaces communs suivants :

Terrassement/ Voirie et espaces verts

De l'opération d'aménagement prévue Rue la Fontaine (RD 34= Lotissement « Cornillé-Fontaine » à la commune de Cornillé, au terme de la réalisation de l'opération d'aménagement

D 'approuver les termes de la Convention

D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte relatif à cette affaire, notamment l'acte à intervenir en étude, après réception complète des travaux.

*Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.*

➤ **RESSOURCES HUMAINES :**

**Délibération relative à la prime exceptionnelle pouvoir d'achat :**

Une prime exceptionnelle sera attribuée aux agents.

**INFORMATIONS- DOSSIERS EN COURS**

**Intervention de Monsieur le Maire**

- Point sur les chantiers en cours dans la commune
- Intervention suite au projet éolien avec Vitré Communauté et la société RWE :  
Projet d'implantation d'éolienne, les dossiers sont toujours en cours.
- Retour sur rendez-vous des maires pour un point AIAJ.
- RDV avec société LOIR diffusion concernant les décorations de NOEL :  
Location pour 4 ans d'un-pack de décorations sur poteaux et décoration au sol (3D)
  - Régie : (moyen de paiement en espèces)  
RAPPEL : N'étant plus habilité à recevoir des espèces et chèques, la mairie n'assurera plus les impressions aux usagers (sauf cas exceptionnels pour motif administratif).
  - Départ bénévole médiathèque :  
La commune soutient la médiathèque et ses bénévoles pour les services rendus.
- Cérémonie du 8 mai 2024 :  
Organisation et présence des élus.

Secrétaires de séance  
Véronique PELEY

Mélanie DUROSSET